



**PARTICIPEZ À L'ÉLABORATION
DU PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

**LUNDI 28, MARDI 29 NOVEMBRE,
LUNDI 5 ET MARDI 6 DÉCEMBRE
de 18H30 à 20H30**

DÉBATS CITOYENS



LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE GRANDANGOULÈME

En mars 2015, les 16 communes de l'agglomération transféraient leur compétence en urbanisme à GrandAngoulême, l'échelle intercommunale s'étant révélée la plus pertinente pour harmoniser les politiques et mutualiser les moyens. Peu de temps après, le conseil communautaire décidait du lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

QU'EST-CE QU'UN PLU ?

C'est un document qui fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols d'un territoire en différenciant trois grandes zones : les zones urbaines, agricoles et naturelles. Pour les zones urbaines (constructibles), il précise entre autres la forme et la localisation des bâtiments, et les types d'affectation (habitat, commerces, entreprises).

QU'EST-CE QUE LE PLUI-HD ?

Il rassemble trois documents en un : le PLU, le Plan de Déplacements Urbains (PDU), et le Programme Local de l'Habitat (PLH). Ces trois documents sont intimement liés dans la détermination de l'aménagement d'un territoire et il semblait évident pour GrandAngoulême de les réunir.

Le PLUI-HD, pour Habitat et Déplacements, reprend ainsi les règles du PLU auxquelles s'ajoutent la politique de l'agglomération en matière d'habitat (logement social, accession à la propriété, aide à la rénovation...) et l'organisation des transports (Trains, Bus, vélos, covoiturage...).

Il traduit la volonté des élus des communes et de l'Agglomération d'imaginer et de concevoir ensemble les évolutions du territoire pour les 10 ans à venir.

DÉMARCHE DE CONCERTATION DE LA POPULATION

Tout au long de l'élaboration du Plan Local d'urbanisme de GrandAngoulême, vous avez la parole :

- Faites vos remarques à l'adresse suivante : plui@grandangouleme.fr
- Faites vos remarques sur les registres disponibles dans les 16 mairies de l'agglomération et au siège de GrandAngoulême
- Participez aux ateliers participatifs (voir dates au recto)
- Participez aux réunions publiques (prévue au printemps 2017)

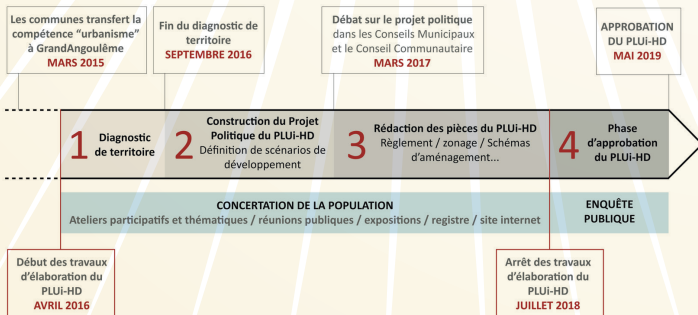
LES DATES

LUNDI 28 NOVEMBRE 18h30-20h30
Centre culturel de Saint-Saturin
Thème : habitat/mobilité

MARDI 29 NOVEMBRE 18h30-20h30
Salle Guy Lepreux de Nersac
Thème : habitat/mobilité

LUNDI 05 DÉCEMBRE 18h30-20h30
Théâtre de Ruelle –sur-Touvre
Thème : cadre de vie/environnement

MARDI 06 DÉCEMBRE 18h30-20h30
Espace Soëlys à Soyaux
Thème : cadre de vie/environnement



Débats citoyens les 28, 29 novembre, 5 et 6 décembre 2016

Exprimez-vous, partagez, débattiez !

 facebook.com/CommunauteAggloGrandAngouleme